

Prise de position – Mai 2024

Collège Félix Tisserand à Nuits St Georges

Nous, enseignants au collège, nous sommes réunis en HIS ce jeudi 16 mai, avec le soutien de notre section syndicale SNFOLC. Nous sommes opposés aux mesures du « choc des savoirs » définies par l'arrêté du 15 mars 2024, publié au journal officiel le 17 mars 2024, modifiant les enseignements dans les classes de collèges.

Notre mécontentement est tant sur la forme, car les moyens humains et horaires pour le mettre en place dans notre établissement sont insuffisants, que sur le fond, puisqu'il nous est demandé de trier nos élèves pour les regrouper par niveau en français et mathématiques, ce qui est contraire à nos valeurs et à toutes les dernières études scientifiques réalisées ces dernières décennies.

Dans notre établissement, nos élèves ont besoin d'émulation et d'entraide, ce qui est justement rendu possible par l'hétérogénéité des groupes. Ils ont également besoin de la stabilité apportée par une organisation par classe leur permettant de retrouver leurs camarades (comme l'a montré récemment la réforme du lycée) mais également leur enseignant et de profiter du lien qui se crée avec chaque professeur tout au long de l'année. Nous pensons également que ces groupes stigmatiseront et démotiveront nos élèves en difficultés ou à besoins particuliers. La mise en place de groupes de niveaux remet donc en cause ce dont nos élèves ont besoin dans notre collège. En revanche, si la notion de groupe classe nous semble une évidence, nous signalons que beaucoup d'élèves souffrent des effectifs trop chargés à l'heure actuelle dans ces groupes classe et que cela se ressent également sur les conditions de travail des enseignants.

Nous pointons également la désorganisation qu'engendrera la mise en place de groupes de niveaux sur le suivi des élèves et la concertation des équipes pédagogiques. Nous craignons également que notre liberté pédagogique s'en retrouve entravée. En effet, puisque les élèves doivent pouvoir passer d'un groupe à l'autre, tous les enseignants d'une même discipline devront s'assurer de faire la même chose, en même temps. De plus, cela complexifiera encore la tâche de professeur principal et l'organisation de projets à destination des classes. Nous n'oublions pas les tensions accrues que cela va engendrer entre les familles et l'établissement si leur enfant n'est pas dans le groupe espéré.

Nous demandons :

- L'abrogation de l'arrêté du 15 mars 2024.
- Des moyens supplémentaires pour alléger les effectifs de toutes les classes, pour dédoubler chaque fois que c'est nécessaire, et non pas pour trier par groupes de niveaux.

Nous refusons de participer à la destruction du service de l'école publique en collège :

- Nous ne définirons pas les groupes de niveaux dans notre établissement.
- Nous refuserons la charge de professeur principal en 6^{ème} et 5^{ème} si un système de groupe classe n'est pas conservé.
- Nous nous rapprocherons de tous les établissements qui partagent ces positions.